

GUIDE POUR LES AUTEURS**Sites de la revue Action didactique**

www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843

www.univ-bejaia.dz/action-didactique/

Adresse de contact :
action.didactique@gmail.com

Action DidactiqueRevue internationale de
didactique du français**Sommaire du guide**

- I. Avant de soumettre un article **p. 01**
- II. Procédure à suivre pour soumettre un article ... **p. 02**
- III. Procédure d'expertise et de publication des articles **p. 09**
- IV. Adresses de contact **p. 10**

I. Avant de soumettre un article ...

1. S'informer sur les politiques de publication, les conditions et les implications de la publication dans la revue *Action didactique*. Pour ce, il faut télécharger, sur le site de la revue, les fichiers réunis dans la rubrique « Guide pour les auteurs » ou lire sur le principal site de la revue les contenus suivants :
 - La ligne éditoriale : http://www.univ-bejaia.dz/action-didactique/index.php?option=com_content&view=article&id=179&Itemid=802
 - Politiques de publication : http://www.univ-bejaia.dz/action-didactique/index.php?option=com_content&view=article&id=195&Itemid=822
 - Charte d'éthique : http://www.univ-bejaia.dz/action-didactique/index.php?option=com_content&view=article&id=182&Itemid=805
 - Le contrat de publication ou copyright inséré sur ASJP « Guide pour les auteurs » et téléchargeable sur le site de la revue (<http://univ-bejaia.dz/action-didactique/documents/contrat.docx>).
2. Respecter, en rédigeant le manuscrit à proposer, les consignes données dans la feuille de style de la revue, téléchargeable sur le site de la revue en cliquant sur le bouton « Feuille de style » et sur ASJP en cliquant sur « Instructions aux auteurs ».

II. Procédure à suivre pour soumettre un article à la revue Action didactique par la plateforme ASJP

Pour utiliser la plateforme **Algerian Scientific Journals Platform (ASJP)**, il faut créer un compte personnel sur cette plateforme.

Si vous avez déjà créé un compte pour soumettre un article à une autre revue qui se trouve sur cette plateforme, inutile de créer un nouveau compte, vous utilisez le même compte pour soumettre un article à *Action didactique*. Il faut dans ce cas passer directement à l'étape n°2.

Étape n°1 : Créer un compte sur la plateforme ASJP

Pour créer un compte sur ASJP, il suffit de :

1. Accéder au site de la plateforme ASJP en recopiant l'adresse suivante : <https://www.asjp.cerist.dz/>
2. Cliquer sur le bouton : **connexion**



Cliquer sur « **inscription** »

3. Remplir le formulaire d'inscription qui va s'afficher et cliquer sur le bouton (en bleu) « **Créer un compte** » qui se trouve à la fin du formulaire


INSCRIPTION

Nom / Prénom

Email


Qui sera utilisé en tant que nom d'utilisateur.

Créez un mot de passe




Confirmez votre mot de passe

Profile




Domaine d'intérêt



Pays



Langue de communication préférée



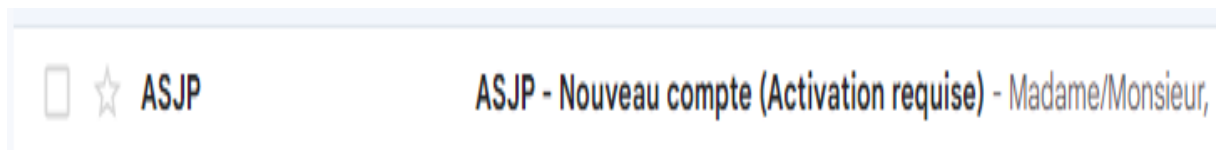
Confirmez que vous n'êtes pas une machine

Entrez les caractères affichés

Créer un compte

4. Accéder au compte Email utilisé pour s'inscrire et ouvrir le message d'activation envoyé par ASJP



5. Cliquer sur le lien envoyé par Email pour compléter l'inscription :

Madame/Monsieur, XXXXXXXXXXXXX

Merci pour votre inscription dans **ASJP**.

les informations de votre compte sont ci-dessous les informations de votre compte sont ci-dessous:

Nom d'utilisateur: XXXXXXXXXXXXXXXX

Mot de passe: XXXXXXXXXX

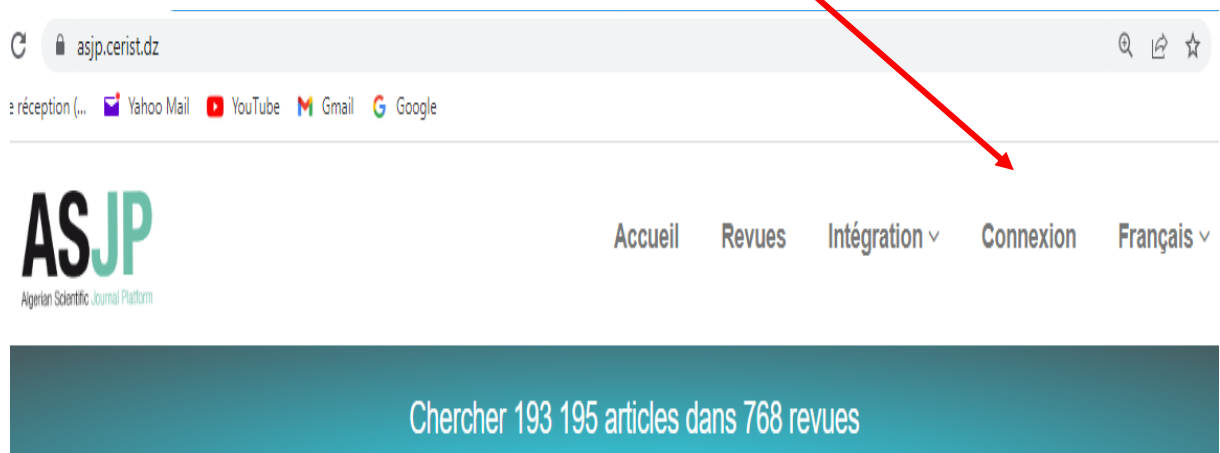
Veuillez cliquer sur le lien suivant pour compléter votre inscription et accéder à la plateforme : <https://www.asjp.cerist.dz/users/verify/>

Cordialement,

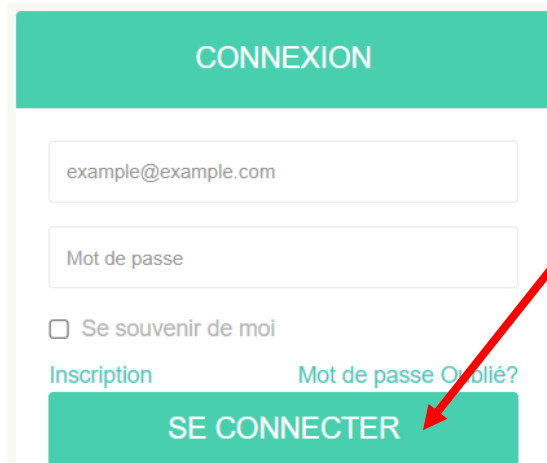
L'administrateur de la plateforme Algerian Scientific Journal platform

ASJP

6. Se connecter au compte créé en cliquant de nouveau sur le bouton **connexion**



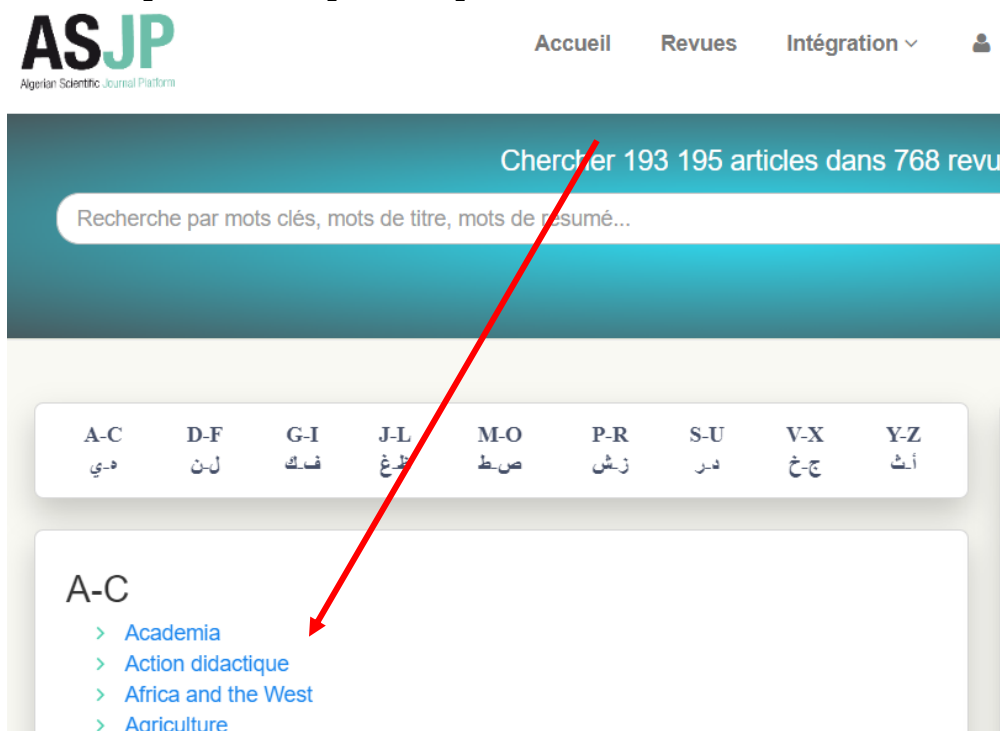
7. Insérer l'adresse électronique et le mot de passe et cliquer sur « **Se connecter** »



Étape n°2 : Accéder au site de la revue Action didactique

L'accès au site de la revue *Action didactique* sur la plateforme ASJP, peut se faire par l'une des trois manières suivantes :

1. En cherchant sur un navigateur (comme Google) : **action didactique asjp**
2. En insérant sur la barre des adresses l'url :
<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>
3. En cliquant, sur la plateforme ASJP, sur le bouton « Revues », puis en « Action didactique » qui apparaît en haut de la liste des revues, classées par ordre alphabétique :



Étape n°2 : Soumettre l'article

1. Cliquer sur le bouton « Soumettre un article » qui se trouve sur la droite de la page de la revue juste en bas de la page de garde :

asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843

Action didactique

EISSN: 2661-7870
Périodicité: Semestrielle
Taux d'acceptation: ...
Temps moyen de réponse: ...
Temps moyen de publication après acceptation: ...

Année de création: 2018
Pays: Algérie
Institution: Université Abderrahmane Mira de Béjaia
Facteur d'impact ASJP: 0.0000

Rechercher dans cette Revue: 'Action didactique'

Description

Action Didactique est une revue scientifique internationale, d'expression française, essentiellement consacrée à l'enseignement/apprentissage du français. Elle est éditée par le laboratoire de recherche en Langues Appliquées et Ingénierie des Langues En Milieu Multilingue (LAILEMM) et la Faculté des Lettres et des Langues de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, sous le contrôle d'un comité d'édition et d'un comité scientifique international, constitué de didacticiens et linguistes connus et reconnus dans le monde. La revue Action Didactique est numérique, non payante et totalement en libre accès. Elle livre deux numéros thématiques ou Varia par an, comme elle peut publier des numéros spéciaux. Les numéros thématiques et spéciaux peuvent comporter une rubrique Varia. La rubrique «Notes de lecture» peut trouver place dans tous

Non Classée
NC

Comité éditorial
Domaines Couverts
Instructions aux Auteurs
Guide pour les Auteurs
Indexée par
Appel aux reviewers

[Soumission d'article](#)
[S'abonner](#)

2. S'assurer que l'article est conforme à la feuille de style de la revue, qui est à télécharger en cliquant sur le bouton vert « Télécharger ».

ASJP est une plateforme d'édition électronique des revues scientifiques Algériennes pas responsable de la qualité des contenus mis en ligne sur ASJP. Pour tout problème au responsable de la revue en question.

Pour la rédaction de votre article, [Télécharger](#) les instructions aux Auteurs.

Action didactique: Soumission d'article

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Domaine de l'article

3. Remplir le formulaire de soumission, insérer le fichier Word contenant l'article (de préférence sous la forme .doc) et cliquer sur le bouton « soumissionner » qui se trouve en bas du formulaire.

Action didactique: Soumission d'article

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Domaine de l'article

Titre de l'article

Fichier de l'article (Format Word .Doc) Aucun fichier choisi

Résumé
Vous pouvez saisir le résumé dans plusieurs langues.

Mots clés

AUTEUR

Nom اللقب

Prénom الاسم

Institution Pays

Email

4. Quand la soumission de l'article est réalisée avec succès, une confirmation s'affiche sur la plate-forme. L'auteur recevra ensuite par courrier électronique un avis de soumission d'un article, et un avis au deuxième auteur par courrier électronique en tant que confirmation de co-auteur.

Remarques importantes

1. La revue Action didactique est exclusivement réservée à la didactique du français.
2. Le manuscrit à soumettre ne doit pas avoir été publié en l'état dans une autre revue.
3. Le manuscrit ne doit pas avoir été parallèlement soumis à une autre revue et ne doit pas être soumis après à une autre revue sauf dans le cas où il recevrait une notification de non acceptation de la part de la revue *Action didactique*.
4. L'auteur doit surtout être sûr que sa contribution ne viole aucun droit d'auteur, qu'elle est personnelle et ne comporte aucun plagiat.
5. La proposition doit être soumise par fichier Word (.doc ou .docx) en tenant compte de la feuille de style (Template de la revue) téléchargeable sur le site de la revue et sur ASJP (Instructions aux auteurs).
6. Lors de l'envoi de la proposition, l'auteur doit éviter, dans la mesure du possible, de faire figurer dans le corps de l'article des références pouvant l'identifier. Il faut par exemple éviter des phrases du genre : « Dans notre thèse (Nom, année)... », « Nous avons présenté dans un autre article (Nom, année)... », etc. Quand ces phrases s'imposent, il faut remplacer votre nom par (Auteur, 2022) et ne pas citer la référence dans la bibliographie jusqu'à ce que l'article soit expertisé.
7. Action didactique est exclusivement électronique.
8. Les articles publiés dans Action didactique sont intégralement en libre accès (open accès) sans aucun embargo.
9. La revue *Action didactique* est entièrement gratuite : elle ne facture aux auteurs aucuns frais (ni lors de la soumission, ni pour accélérer le processus de publication, ni pour la publication elle-même, etc.).
L'auteur garde certes sur son texte tous les droits intellectuels mais accepte, en le soumettant pour publication, de céder, à titre gratuit, le droit d'auteur à la revue *Action didactique*, dès sa publication.
10. Les articles publiés sont diffusés sous les termes de la licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>
11. L'avis de rejet ou d'acceptation de l'article pour évaluation sera envoyé par le compte ouvert sur ASJP dans moins d'une dizaine de jours.
12. Il faut ensuite consulter régulièrement le compte pour recevoir les résultats de l'expertise (l'évaluation des articles s'étale généralement sur 30 à 45 jours).

Pour toute information supplémentaire, ne pas hésiter à poser vos questions au rédacteur en chef de la revue. Adresse de contact : action.didactique@gmail.com

III. PROCÉDURE D'EXPERTISE ET DE PUBLICATION DES ARTICLES

Pré-expertise

- Le rédacteur en chef, assisté si besoin par un membre du comité de rédaction de la revue, effectuera une pré-expertise de l'article pour s'assurer notamment que l'article s'inscrit dans l'une des domaines scientifiques couverts par la revue, qu'il respecte la ligne éditoriale de celle-ci, qu'il tient compte du Template et que la langue dans laquelle il est écrit est suffisamment correcte pour être soumis à l'expertise.
- L'article qui remplit ces conditions minimales sera soumis pour évaluation double-aveugle par le comité scientifique de la revue. Si ce n'est pas le cas, le rédacteur en chef notifiera dans un délai d'une dizaine de jours la non acceptation de l'article pour évaluation en annonçant à l'auteur le ou les motifs.
- Dans le cas d'un avis défavorable, l'article est renvoyé à son auteur en lui indiquant le motif du rejet.
- Dans le cas d'un avis favorable sous réserve de modifications, l'auteur sera invité à tenir compte des remarques avant de soumettre une deuxième fois son article.
- Dans le cas d'un avis favorable, l'article est envoyé directement pour expertises.
- Tout article retenu à l'issue de cette pré-expertise sera anonymisé avant d'être soumis au comité scientifique de la revue.

Expertise de l'article

- Le rédacteur en chef et/ou les coordonnateurs du numéro choisiront en fonction de la problématique qui sous-tend l'article deux évaluateurs parmi le comité scientifique permanent de la revue action didactique.
- La revue applique l'évaluation en double aveugle par les pairs (**double-blind peer-reviewed**).
- Des experts externes au comité scientifique peuvent être sollicités si nécessaire.
- Le rédacteur en chef veillera à ce que l'article ne soit pas affecté à des évaluateurs susceptibles d'avoir des conflits d'intérêt avec l'auteur de l'article.
- Les experts peuvent proposer à l'auteur la publication dans la rubrique varia d'un article soumis pour un dossier thématique.

- Quand des modifications importantes sont exigées par un expert, l'article lui sera renvoyé après sa correction par son auteur.
- Lorsque les avis des deux experts présentent des divergences importantes, l'article sera soumis à une troisième évaluation.
- L'auteur recevra la notification d'acceptation ou de rejet de sa proposition accompagnée des remarques des évaluateurs.
- L'article reste anonyme le long du processus de son évaluation.
- Le délai de réponse varie généralement entre 6 et 10 semaines. Ce délai peut être dépassé dans le cas où l'article nécessiterait des évaluateurs externes au conseil scientifique de la revue ou une troisième correction.

De l'acceptation à la publication

- Même une fois l'article accepté pour publication, le(s) coordonnateur(s) du numéro, le rédacteur en chef ou des membres du comité de rédaction de la revue peuvent faire des suggestions de correction. L'article peut alors être renvoyé à l'auteur à plusieurs reprises. L'auteur doit alors consulter régulièrement son compte ASJP et/ou sa messagerie électronique.
- Même après acceptation de l'article par les reviewers, il peut ne pas être rejeté par le comité de rédaction. Dans ce cas, le rejet serait au nom respect par l'auteur du contrat de publication, de la ligne éditoriale de la revue, etc.
- Il peut également être accepté pour publication, mais que celle-ci soit reportée pour un autre numéro si par exemple les experts ont déjà retenu un nombre important d'articles. La revue pourrait dans ce cas délivrer une promesse de publication à l'auteur.
- Le rédacteur en chef, le comité d'édition ou les coordinateurs des numéros peuvent effectuer des corrections mineures d'ordre formel notamment (syntaxe, orthographe, style, ponctuation, etc.) sans l'accord de l'auteur. Ils peuvent s'autoriser des corrections plus importantes si l'auteur ne répond pas à la demande d'autorisation dans un délai raisonnable avant la date butoir de la mise en ligne du numéro.
- Le rédacteur en chef et le comité d'édition s'autorise à faire des corrections d'ordre formelles (syntaxe, style, etc.) sans l'accord de l'auteur.

IV. Adresses de contact

- La revue : action.didactique@gmail.com
- Rédacteur en chef : mhand.ammouden@univ-bejaia.dz

Au plaisir de recevoir votre proposition